

L'association
Le Cercle dou Peís
26 le bourg
33730 Pompéjac

à Monsieur

conseiller municipal

à Pompéjac le 23 février 2023

Monsieur le conseiller municipal,

Nous avons pris connaissance du projet municipal pour un accueil d'urgence dans une partie des locaux mis à disposition par la municipalité pour le projet associatif du Cercle dou Peís, décision votée par le conseil municipal en date du 8 février 2023.

Nous prenons acte de ce projet mais nous tenons à vous rappeler tout d'abord notre projet associatif, puis vous informer des besoins de notre fonctionnement.

▪ ***Le projet***

Le Cercle dou Peís fait partie de la fédération des Cercles de Gascogne. C'est aussi un tiers-lieu en lien avec la Coopérative des Tiers-lieux de Nouvelle Aquitaine.

Cette double reconnaissance est unique en Gironde.

C'est un projet ambitieux, exigeant dont le rayonnement est à l'échelle du territoire sud-Gironde. Il a su rassembler en moyenne 300 adhérent·es chaque année, dont au moins 25 pompéjacais·es.

C'est avant tout un projet transversal où les mots clés solidarité, partage, transition écologique, économie, social, local, inter-génération, ... peuvent se décliner et se relier de différentes manières.

Il inscrit ses activités dans le milieu rural pour lequel il entend prendre sa part pour sa revitalisation.

▪ ***Une première action : l'aménagement de l'espace et des locaux***

Pour démarrer ses activités, il fallait rendre des locaux abandonnés depuis longtemps en lieux d'accueil attrayants, les aménager et les équiper d'installations adaptées, accueillantes et professionnelles.

Près de 5000 h de bénévolat ont été nécessaires. Ces temps de bénévolat repartis sur huit mois environ ont été valorisés comme actif de l'association par la Région Nouvelle Aquitaine pour l'obtention de subventions qui ont permis les investissements nécessaires au démarrage du projet.

Au-delà de son implication économique, cette première étape a été un moyen efficace et reconnu de valoriser le patrimoine communal. De nombreux visiteurs dont des élu·es du sud-Gironde ont réagi très positivement à ce travail réalisé.

Les subventions accordées par la Région à l'association lui ont permis d'être propriétaire d'un équipement en mobilier et en matériel de qualité pour la cuisine professionnelle, de matériel pour les bureaux partagés et pour l'aménagement de la salle du bar et du restaurant.

D'autres investissements ont été réalisés par la commune de Pompéjac, soit seule comme le poêle à pellets, les huisseries, l'installation de la chaudière à gaz, soit en partenariat avec le Cercle comme les toilettes sèches (matériel acheté par la commune, bâtiment et installation réalisés par les bénévoles du Cercle). Depuis son achèvement en décembre, c'est d'ailleurs l'unique sanitaire pour le public du bar et du restaurant du Cercle, l'accès aux toilettes de la salle des fêtes ayant été supprimé par la municipalité.

▪ ***La dynamisation du Cercle dou Peís***

L'année 2022, a été l'année de la reprise des activités de notre association après les deux années d'incertitudes et d'ouvertures en pointillés liées à la pandémie du virus du COVID.

Cette reprise n'a pas coulé de source, nous avons été obligé·es de fermer un mois en début d'année en raison du virus.

Mais la fin de l'année a vu la concrétisation d'un de nos objectifs, embaucher deux salarié·es, Samuel Moktar sur la partie coordination/communication et administration, et Oriane Di Benedetto sur la partie accueil au public/cuisine ce qui nous a permis la réouverture de notre « Cantine dou Peís » avec une restauration, de qualité, les mercredis et vendredis midi. Le succès a vite été au rendez-vous, nous refusons du monde certains jours, et nous voyons d'anciens adhérent·es revenir ainsi que de nombreux pompéjacais·es.

Nous avons fixé l'Assemblée Générale de l'association assez tôt dans l'année, le 11 février, afin de

redynamiser les adhérent·es, et renouer avec l'enthousiasme du début, avec une nouvelle équipe. L'annonce, la veille de l'Assemblée Générale, du nouveau projet de la municipalité a quelque peu douché notre enthousiasme et nous a en tout cas obligé à reporter l'assemblée générale pour avoir le temps de reconsidérer notre projet avec les adhérent·es.

- **Les besoins de notre fonctionnement** (par rapport au « gîte »)
- Les pièces du haut (chambres du gîte), qui ont été transformées en bureau et salle de pause :
 - pour les utilisateurs de la cuisine pro, y compris notre salariée, un des bureaux sert de vestiaire et de sanitaire (obligation légale)
 - nos salarié·es y effectuent leur travail administratif (coordination du projet, gestion de la cuisine, commandes, communication ...)
 - les bureaux partagés peuvent accueillir des personnes en télétravail du sud Gironde, des artisans qui ont besoin d'un bureau et d'équipements bureautiques, des séminaires et formations d'entreprise ou du département et de la région, ou parfois des étudiant·es
 - une des pièces, appelée salle de pause, sert de « loge » pour les artistes qui se produisent au Cercle (nous venons d'avoir la licence d'entrepreneur de spectacles), et reçoit parfois des ateliers organisés par l'association en direction des adhérent·es.
 - le matériel de reproduction (photocopieuses, imprimantes) se trouve aussi dans cette salle.
 - un espace de rangement (en haut de l'escalier) nous permet de stoker à l'abri le matériel de sonorisation, de scène, le matériel électrique (éclairage d'extérieur), etc ...
- La cuisine du « gîte » :
 - elle est un espace de stockage ponctuel, mais indispensable, pour les professionnel·les qui utilisent la cuisine pro (produits nécessaires à l'élaboration du repas, vaisselle d'événements, matériel de cuisine spécifique ...), pour la Cantine dou Peís, ainsi que pour les bénévoles du cercle lorsque nous préparons des repas pour des événements.
 - elle est aussi le lieu de stockage, à demeure, des produits secs de la Cantine dou Peís, de la réserve du bar, du congélateur, de la vaisselle de réserve...
 - elle permet aussi aux utilisateurs et utilisatrices des bureaux d'avoir une salle supplémentaire de réunion, et tout simplement se faire réchauffer et consommer leur repas pour le midi.
- L'espace d'entrée des gîtes (pied de l'escalier)
 - cet espace nous permet d'entreposer les fûts de bières (de façon qu'ils ne soient pas trop éloignés du bar), le matériel d'entretien et de ménage.
- Les « cabanons » extérieurs
Ils nous servent pour le stockage des granulés du poêle (que nous commandons par palette par économie), le mobilier de terrasse, les scènes mobiles que nous avons confectionnées, les parasols d'été et divers matériaux pour les travaux de bricolage.

Nous pensons que la municipalité, représentée par Monsieur le Maire et Mesdames et Messieurs les conseiller·ères, est soucieuse de garder une activité sociale de cette importance sur la commune ainsi que les emplois qu'elle génère, emplois précieux dans nos campagnes.

Cependant nous estimons que le projet de la municipalité, tel qu'il nous est actuellement présenté, remet en cause celui du Cercle et remet en question les emplois des salarié·es et l'avenir de la Cantine dou Peís.

Restant à votre disposition pour discuter plus avant sur l'avenir du Cercle dou Peís, nous vous adressons nos cordiales salutations.

L'équipe du Cercle dou Peís

Ps : vous trouverez en annexe le panorama des trois années passées dans les locaux, document qui a été distribué lors de l'anniversaire du Cercle dou Peís le 7 octobre.